USBTA4 - Réhabilitation

Mis à jour le 07-04-2023

Code : USBTA4

Unité spécifique de type cours

6 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie / Jean-Sébastien VILLEFORT

Contact national :
Chaire de construction durable
2 rue Conté
37.3.70
75003 Paris
01 40 27 21 10
Said Masaoudi
par_btp@lecnam.net

Présentation

Objectifs pédagogiques

- Décrire les principales techniques de réhabilitation du bâti ancien

- Maîtriser les techniques de réhabilitation du bâti ancien

- Réaliser un diagnostic de l'état d'une construction ancien

- Réaliser un diagnostic de la performance énergétique du bâti ancien

Le cours est dispensé dans un contexte où l'aspect **impact environnemental** d'un projet doit être pris en compte :

→ Optimisation des matériaux et des méthodes de construction

→ Coûts de mise en œuvre

→ Coûts d'exploitation

→ Cycle de vie

→ Recyclage

Compétences

- Prendre en compte les techniques de réhabilitation du bâti ancien
- Réaliser un diagnostic de l'état d'une construction ancienne
- Réaliser un diagnostic de la performance énergétique du bâti ancien
- Prendre en compte les caractéristiques chimiques, physiques et mécaniques des matériaux de construction
- Prescrire les matériaux et les solutions technologiques associées selon les règles de l'art

Programme

Contenu

- Bâti ancien et bâti nouveau → Quelles différences ?

- Bâti ancien et exigences contemporaines → Incompatibilité ?

- Rénover, réhabiliter, ou simplement préserver ?

- Assurance et contentieux des travaux sur bâti ancien

- Savoir ausculter une construction → "Est-ce grave, Docteur ?"

- Les diagnostics réglementaires

- Particularités des chantiers de réhabilitation

- Les fondations

- Les planchers

- Les maçonneries

- Les charpentes

- Les couvertures

- La réparation et le nettoyage des façades

- Les fissures → Un mal nécessaire ?

- La performance thermique du bâti ancien

- L'électricité et l'eau dans le bâti ancien → Une grande vigilance

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)
- Mémoire
- Examen final

Description des modalités de validation

Première session : Contrôle continu, rendu de projet, soutenance orale, examen selon le choix de l’équipe pédagogique après validation par le responsable national de l’US

Seconde session : Selon le règlement spécifique de la formation en alternance